

pas usage. Les consommateurs de charbon se divisent en trois classes; du moins, je les ai divisés ainsi. Il y a les manufacturiers, les usines industrielles, et le reste, qui tous emploient le charbon bitumineux. Il n'y a aucune raison pour qu'ils n'emploient pas notre propre charbon. La seconde classe comprend les installations de chauffage central, les maisons de rapport et les bureaux; ce sont des systèmes de chauffage assez considérables et la plupart font usage du charbon américain, pour la seule raison qu'on n'a jamais brûlé autre chose et que dans les grands centres, dans les villes, on s'objecte à la fumée de charbon bitumineux; mais on peut très facilement se débarrasser de cette fumée au moyen d'appareils. Naturellement, dans les villes, où se trouvent les grands édifices de rapport et de bureaux, il existe contre la fumée des règlements qu'il faut plus ou moins observer. On peut le faire facilement au moyen d'appareils. Il s'agit de convaincre le public et les ingénieurs de la nécessité de munir leurs calorifères et leurs chaudières d'appareils à cet effet. Dans tous les cas, il y va de leur propre avantage, car il est toujours possible de munir les grands calorifères d'appareils qui consumeront la fumée et économiseront le charbon.

*M. O'Connor:*

Q. Est-ce qu'il n'y a pas de sous-produit de la fumée, sous-produits très précieux, que l'on tire de ces appareils?—R. Non, je ne puis dire que tel est le cas pour le consommateur ordinaire; il vous faut un procédé spécial.

*M. McBride:*

Q. Avez-vous installé ces carburateurs sur une chaudière maritime écossaise?—R. Je crois que oui.

Q. Et quel a été le résultat?—R. Il n'y a aucune raison pour que les résultats ne soient pas les mêmes qu'avec les autres chaudières. Cet appareil ne convient qu'aux chaudières alimentées à la main et non aux chaudières avec tirage ou chauffage forcé ou muni d'un appareil spécial.

Q. On l'installe sur la porte de la chaudière, n'est-ce pas?—R. Oui.

*M. Drummond:*

Q. Je comprends que ce n'est pas un appareil qu'il serait bon de placer sur une locomotive, par exemple?—R. Non, une locomotive est à tirage forcé. La troisième classe que j'ai en vue comprend les consommateurs ordinaires que l'on pourrait diviser en deux catégories; le citadin et l'habitant urbain. Le citadin a toujours brûlé de l'anthracite et, naturellement, il y est habitué, mais le prix en est maintenant si élevé qu'il est presque prohibitif, et il n'existe aucune raison pour laquelle il ne brûlerait pas nos charbons mous. Ce n'est simplement qu'une question d'habitude. Naturellement, la question de la fumée entre en jeu pour ce qui est du citadin, mais pour ce qui est de l'habitant urbain, cette question disparaît. Dans la Nouvelle-Ecosse, on n'emploie pas autre chose, je crois. J'y ai brûlé le charbon de la Nouvelle-Ecosse toute ma vie. Je dirai que j'ai ici. . .

*M. O'Connor:*

Q. Lorsque vous dites "urbain" vous voulez dire "rural"?—R. Oui, c'est ce que je veux dire. Je voulais dire "suburbain". J'ai ici un tableau qui indique le coût comparatif du chauffage avec les diverses sortes de combustibles. Ce tableau a été publié dans le *Montreal Star*; j'ignore si quelqu'un d'entre vous l'a remarqué ou non; il a été compilé par un comité de l'Institut des ingénieurs du Canada, dont M. F. A. Combe, ingénieur consultant de Montréal, est président. Ce tableau est très intéressant, et les chiffres sont exacts, car on les a pris non d'après des essais spéciaux, mais d'après la pratique ordinaire, et je les ai vérifiés personnellement l'hiver dernier dans mon propre calorifère et la vérification est exacte, et vous verrez que les combustibles les moins dispendieux sont